



Nationales Kompetenzzentrum **Alter ohne Gewalt**
Centre de compétence national **Vieillesse sans Violence**
Centro di competenza nazionale **Vecchiaia senza Violenza**

Rapport annuel 2025



Une année de changements

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2025 a été marquée par la mise en place de notre Centre de compétence national, encore jeune.

Vieillesse sans Violence s'est concentrée sur les trois champs d'action suivants :

- **Information, sensibilisation, transfert de connaissances**

Les campagnes « Il n'est jamais trop tard pour demander de l'aide » et « Violence de couple chez les seniors » sont restées d'actualité. Le matériel d'information, notamment le manuel d'aide à la détection et à la prise en charge destiné aux professionnel·le·s, a été très demandé.

En décembre 2025, les pharmacies de toute la Suisse ont reçu le matériel de sensibilisation en lien avec les campagnes, avec la demande de le mettre à disposition et de le transmettre aux personnes âgées et à leurs proches.

- **Coordination et mise en réseau interne et externe**

En interne, l'organisation a travaillé en réseau lors de séances mensuelles avec les trois organisations fondatrices : alter ego, Pro Senectute Ticino e Moesano et l'Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA.

L'entretien et le développement du réseau externe avec les organisations d'aide aux personnes âgées et les services de conseil ont été pris très au sérieux.

C'est dans le cadre de l'élaboration de campagnes de sensibilisation et de la collaboration avec Prévention suisse de la criminalité et plusieurs organisations d'aide aux personnes âgées qu'est né le logo « Unis pour une vieillesse sans violence ». Le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence estime qu'il est urgent de créer à l'avenir un réseau national consacré à la violence envers les personnes âgées.



- **Conseil et soutien par les permanences spécialisées pour les personnes âgées concernées par la violence/maltraitance à domicile et en institution**

En 2025, la permanence Vieillesse sans Violence » a traité 357 appels. L'analyse statistique des cas adressés se trouve dans la section « Faits et chiffres 2025 » du présent rapport annuel.

Développement organisationnel

À la suite de la signature du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et à la séparation administrative d'avec l'Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA, les statuts, le règlement interne et le règlement des frais du Centre de compétence ont été révisés. Des profils de poste ont également été établis pour la présidence, la vice-présidence et les membres du comité.

Développement du personnel

Jusqu'à présent, seules les organisations fondatrices, alter ego, Pro Senectute Ticino e Moesano et l'Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA étaient représentées au sein du comité, avec deux voix chacune. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2025, trois autres représentant·e·s, indépendant·e·s des organisations fondatrices et issu·e·s chacun·e d'une région linguistique de Suisse, ont été élu·e·s au comité.

Membres du comité	depuis
Roulet Schwab Delphine, présidente	2022
Bircher Andreas, vice-présient	2022
Allegri Lara	2023
Nodari Paolo	2022
Rickenmann Jörg	2022
Tischhauser-Ducrot Véronique	2023
Ghidossi Amos	2025
Hürlimann Barbara	2025
Vaerini Micaela	2025

Le comité s'est réuni lors de six séances et a poursuivi le développement de l'association sur le plan stratégique.

Ruth Mettler Ernst a pris ses fonctions de directrice à temps partiel le 1er janvier 2025, après avoir quitté la direction de l'organisation Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA fin mars 2025.

À partir du 1er janvier 2026, le secrétariat est situé à la Kirchstrasse 24, 3097 Liebefeld. Pour le soutien administratif, le Centre de compétence Vieillesse sans Violence a conclu, à partir du 1er janvier 2026, un contrat de mandat avec GERONTOLOGIE CH. Daniela Brügger est ainsi venue renforcer le secrétariat.

Permanence Vieillesse sans Violence

Les appels reçus au numéro 0848 00 13 13 sont automatiquement transférés, en fonction de la région linguistique, à alter ego, à Pro Senectute Ticino e Moesano ou à l'Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA. Leurs spécialistes écoutent les appelant·e·s, les informent et les conseillent. Elles et ils discutent avec les appelant·e·s des mesures adaptées à la situation. Les personnes appelantes décident si elles souhaitent aller plus loin, c'est-à-dire si elles souhaitent que le cas de violence soit traité par des spécialistes ou des organisations spécialisées. Le déroulement des entretiens est consigné par écrit et fait l'objet d'un suivi statistique.

Les représentant·e·s de la permanence issu·e·s d'alter ego, de Pro Senectute Ticino e Moesa-no et de l'Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter UBA se sont réuni·e·s une fois par mois avec la directrice. Les échanges sur les activités pratiques, l'analyse de cas anonymisés ainsi que la circulation de l'information ont constitué des éléments précieux de ces réunions en ligne. Un processus uniforme de traitement des signalements a été élaboré, en collaboration avec les représentant·e·s de la permanence.

Nous nous réjouissons du lancement réussi de cette collaboration et des progrès réalisés dans la mise en place de l'organisation.

Nous remercions la Fondation Elly Schnorf-Schmid, la Fondation Marina Cuennet-Mauvernay ainsi que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour leur soutien financier et moral.

Nos sincères remerciements vont également aux membres du comité et aux collaborateurs responsables de la permanence pour leur engagement et leur excellente collaboration.



Prof. Dr. Delphine Roulet Schwab
Présidente

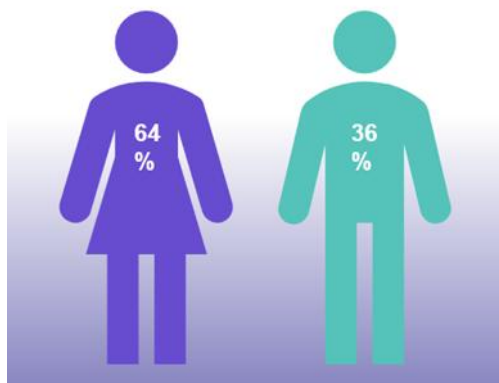


Ruth Mettler Ernst
Directrice

Faits et chiffres 2025

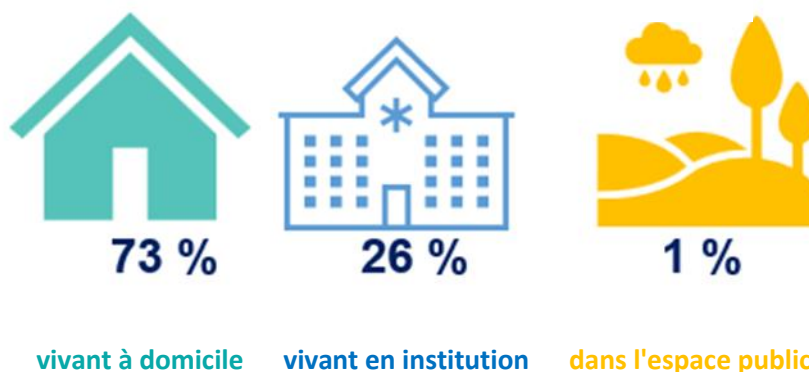
En 2025, la permanence a traité 357 appels.

Personnes touchées par la violence



Les personnes âgées présumées concernées par la violence avaient en moyenne 79 ans.

Lieu de violence/maltraitance

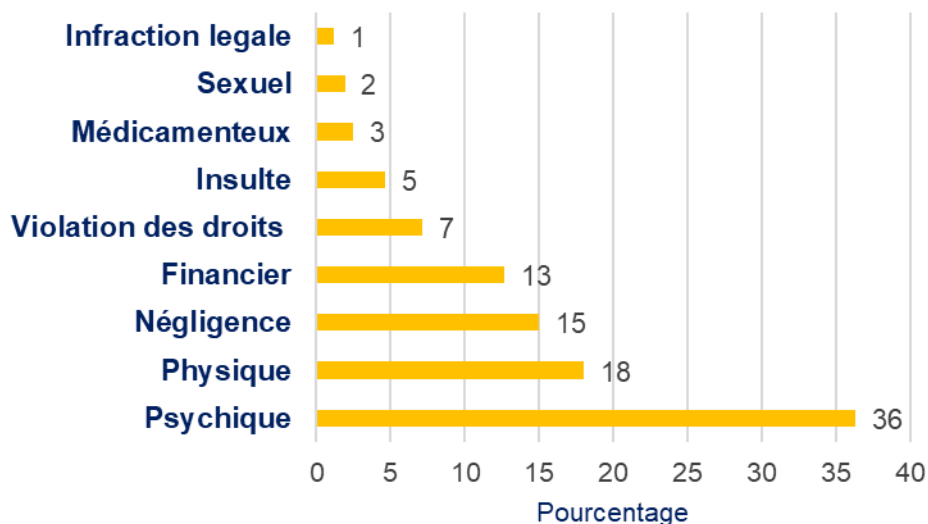


Auteur.es présumé.es de violences par ordre de fréquence des cas adressés (n=357) - (1 le plus fréquent, 7 le moins fréquent)

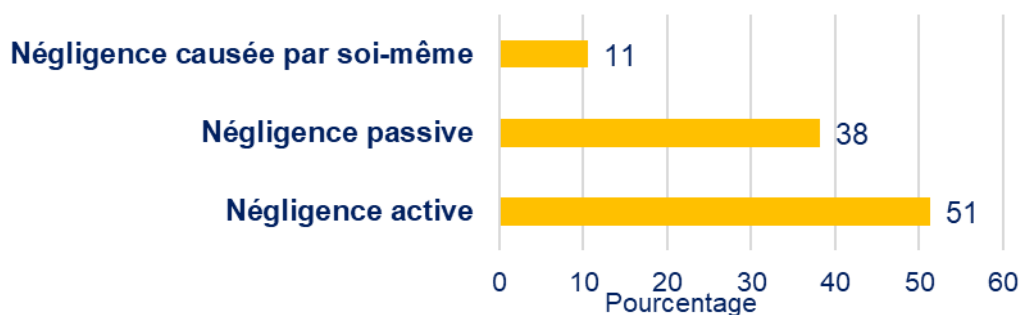
- 1 Époux·se / Conjoint·e
- 2 Membres de la famille, différentes générations
- 3 Soignant·e·s, aidant·e·s
- 4 Tiers hors de la famille
- 5 Entreprise/prestataire de services
- 6 Autorités
- 7 Médecins, dentistes, thérapeutes

Aperçu des formes de violence

Il n'est pas toujours possible de déterminer clairement le type de violence/maltraitance. Plusieurs formes de violence peuvent être présentes dans une situation. L'aperçu ci-dessous montre la répartition en pourcentage des formes de violence adressées à la permanence en 2025.



Négligence en pourcentage



Appelant·e·s par ordre de fréquence des cas adressés (n=357)

(1 le plus fréquent, 7 le moins fréquent)

- 1 Proches
- 2 Personnes touchées par la violence
- 3 Soignant·e·s, aidant·e·s
- 4 Tiers (Personnes connues, ami.es, voisin.es)
- 5 Travailleurs·euses sociaux·ales
- 6 Autorités
- 7 Direction d'EMS

Comptes annuels 2025

Bilan au 31.12.2025

en CHF	Annexe	Chiffre	2025	2024
ACTIF				
Liquidités			208'029	40'491
Créances sur les organismes de sécurité sociale			129	-
Comptes de régularisation actifs	1		3'150	-
Actif circulant			211'308	40'491
ACTIFS				
			211'308	40'491
PASSIFS				
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2		121'642	31'192
Comptes de régularisation passifs	3		3'090	600
Capitaux de tiers à court terme			124'732	31'792
Capital des fonds	4		74'669	-
Capitaux de tiers			74'669	-
Capital libre			11'907	388
Résultat de l'année			-	8'311
Capital de l'organisation			11'907	8'699
PASSIFS				
			211'308	40'491

Compte d'exploitation

en CHF	Annexe Chiffre	2025	2024
RENDEMENT			
Donation, contributions de projet	5	220'000	20'000
Contribution des pouvoirs publics	6	134'000	-
Cotisations des membres (actives)	7	-	24'000
Revenue de services		100	31'900
Produit d'exploitation		354'100	75'900
CHARGES			
Charges d'exploitation	8	-46'550	-57'625
Charges de personnel	9	-128'759	-
Charges administration et informatique	10	-65'420	-4'214
Autres charges d'exploitation	11	-35'458	-5'714
Charges d'exploitation		-276'187	-67'553
Résultat d'exploitation avant résultat financier		77'913	8'347
Produits financiers		-	-
Charges financières		-36	-36
Résultat financier		-36	-36
Résultat avant variation du capital des fonds		77'877	8'311
Dotations au capital des fonds		-215'000	-
Affectations au capital des fonds		140'331	-
Variation du capital des fonds		-74'669	-
Résultat avant variation du capital de l'organisation		3'208	8'311
Affectation du résultat			
Dotations au capital de l'organisation		-3'208	-
Affectations au capital de l'organisation		-	-
Variation du capital de l'organisation		-3'208	-
Résultat annuel après variation du capital de l'organisation		-	8'311

Calcul de variation du capital

Le calcul de variation du capital présente la dotation, l'affectation et l'état des moyens provenant du capital des fonds et du capital de l'organisation.

Le capital des fonds comprend les moyens dotés aux projets opérationnels. Le capital de l'organisation comprend les moyens d'autofinancement, sans restriction de disposition par des tiers.

en CHF	Stock 01.01.25	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Stock 31.12.25
Capitals des fonds affectés					
Permanence pour des personnes âgées touchées par la violence/maltraitance	-	190'000	-	-123'120	66'880
Soutien aux activités en Suisse romande	-	25'000	-	-17'211	7'789
Capitals des fonds	-	215'000	-	-140'331	74'669
Capital libre	388	3'208	8'311	-	11'907
Résultat annuel	8'311	-	-8'311	-	-
Capital de l'organisation	8'699	3'208	-	-	11'907

en CHF	Stock 01.01.24	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Stock 31.12.24
Capital libre	43'172	-	-42'784	-	388
Résultat annuel	-42'784	8'311	42'784	-	8'311
Capital de l'organisation	388	8'311	-	-	8'699

Le rapport annuel et les comptes annuels sont disponibles sur www.alterohnegewalt.ch après leur approbation par l'assemblée générale.

Le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence accepte avec reconnaissance les dons : Banque Migros SA CH68 0840 1000 0684 6188 7

